

■ **Pull-Ex SA**, à Colombier NE (FOSC du 28.05.2001, p. 3990). Nouvelle raison sociale: **Pull-Ex SA, société de soutien à la FNAA**. Nouveau but: La société a un but non économique idéal qui est de soutenir au sens le plus large la Fondation neuchâteloise d'accueil pour animaux (FNAA); acheter et vendre toutes fournitures nécessaires à l'exploitation d'un refuge pour animaux, soit notamment la nourriture, la litière; procéder à tous encaissements relatifs à la pension pour animaux. Conversion des 51 actions de CHF 1'000, jusqu'ici au porteur, en actions nominatives liées selon statuts et munie d'un droit de préemption statutaire; une action de CHF 1'000 étant au surplus privilégiée quant au produit de la liquidation. Capital-actions: CHF 51'000, entièrement libéré, divisé en 51 actions de CHF 1'000, toutes nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire, dont une action est au surplus privilégiée quant au produit de la liquidation. La clause statutaire relative à l'apport en nature effectué à la constitution est abrogée dans les statuts. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre signature. Nouveaux statuts du 30.06.2003. Appiani Oscar est maintenant domicilié à Fleurier. Nouvelle adresse: Cottendart.
Journal no 1635 du 01.07.2003
(01068858 / CH-645.1.007.185-7)